

AFFAIRE BENALLA : L'ÉLYSÉE NE PEUT IMPUNÉMENT CACHER UN DÉLIT

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 20 JUILLET 2018

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898



L'intervention violente et hors de tout cadre légal d'un collaborateur du président de la République lors d'une manifestation, le refus d'en saisir la justice et la succession de révélations qui mettent en évidence la volonté de dissimuler ces faits soulèvent de graves inquiétudes.

Le traitement réservé par la présidence de la République, le gouvernement et la préfecture de police de Paris aux faits portés à leurs connaissances confirment une succession de manquements au plus haut niveau de l'Etat. Il remet en cause le rôle et le fonctionnement régulier de chaque institution par le recours à des prérogatives prétoriennes et illégales.

Il revient à la justice, désormais saisie à l'initiative du parquet de Paris, de faire toute la lumière sur une chaîne de responsabilités qui ne peut en exclure aucune, hiérarchique et politique. L'institution judiciaire doit aussi faire la lumière sur la violence injustifiée des forces de l'ordre lors de cette manifestation du 1^{er} mai que met en évidence une très récente vidéo.

La Ligue des droits de l'Homme s'inquiète de tels dysfonctionnements des plus hautes institutions de la République qui seraient restés inconnus sans les investigations de la presse.

Au-delà de la nécessaire saisine judiciaire en cours, les responsabilités politiques doivent être dégagées. La confiance dans l'Etat et dans ses forces de l'ordre oblige à la transparence, à l'exemplarité et à la sanction. La République ne peut être « irréprochable » et « inaltérable » que si ceux qui ont la charge du fonctionnement régulier des institutions en respectent l'esprit et la lettre.